

FONDATION

# FRANZ AUBRY

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



Fondation d'utilité publique  
AIDE AUX **ORPHELIN(E)S**  
QUI SOUHAITENT EFFECTUER  
DES **ÉTUDES SUPÉRIEURES**

# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dans une société comme la nôtre, marquée par de nombreuses injustices et inégalités, tout le monde n'a pas les mêmes chances de pouvoir entreprendre des études. Pour un étudiant orphelin, l'obstacle financier peut s'avérer infranchissable. C'est là qu'intervient la Fondation Franz Aubry, créée pour rétablir l'égalité des chances et pour soutenir celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Durant l'année académique 2018-2019, 10 étudiant(e)s ont reçu une bourse de la Fondation. Au terme de l'année, une boursière a clôturé son parcours académique en traduction et un boursier a été diplômé ingénieur civil mécanicien.

Dans le processus de sélection des dossiers de candidature, notre Conseil d'Administration a pris en compte la situation familiale des étudiants, leur capacité financière et leurs résultats scolaires antérieurs.

Le travail de la Fondation se poursuit par ailleurs afin d'accroître sa notoriété et d'augmenter les possibilités d'obtenir des contributions de généreux donateurs pour apporter une aide concrète à ces étudiants.

Des mailings ciblés ont donc été adressés à différents publics, dont bien sûr les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus.

Enfin, l'agrément fiscal de la Fondation a été renouvelé pour la période 2018-2022. J'exprime ma sincère reconnaissance à tous ceux qui, par un don, par un relais de l'information ou par un engagement actif au sein de la Fondation, ont permis d'offrir à des étudiants la chance d'accomplir des études supérieures.

**Martine DUREZ**  
Présidente f.f.

## 1. AGREMENT FISCAL

Le Service Public Fédéral des Finances a renouvelé pour les années 2018 – 2023 l'agrément de la Fondation Franz Aubry.

Celui-ci permet la déduction fiscale des dons à partir de 40 €.

## 2. DONS

En 2019, le montant total des dons s'élevait à 29.807 euros contre 7.785 euros en 2018.

## 3. BOURSES

Au cours de l'année académique 2018-2019, 10 jeunes ont été bénéficiaires d'une bourse de la Fondation Franz Aubry.

Le montant total des bourses attribuées en 2019 s'élève à 32.000€ .

Soit une moyenne de 3.200 euros par bénéficiaire.

# BILAN

Actifs	2019	2018
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
I. Frais d'établissement		
II. Immobilisations incorporelles		
III. Immobilisations corporelles		
IV. Immobilisations financières		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>250.528,42</b>	<b>254.566,98</b>
V. Créances à plus d'un an		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution		
VIII. Placements de trésorerie	0,00	0,00
IX. Valeurs disponibles	250.528,42	254.566,98
X. Comptes de régularisation		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>250.528,42</b>	<b>254.566,98</b>

Passif	2019	2018
<b>FONDS SOCIAL</b>	<b>186.028,42</b>	<b>167.066,98</b>
I. Fonds associatifs	<b>2.000,00</b>	<b>2.000,00</b>
A. Patrimoine de départ	2.000,00	2.000,00
III. Plus-values de réévaluation	0,00	0,00
IV. Fonds affectés	0,00	0,00
V. Bénéfice (Perte) reporté(e)	<b>184.028,42</b>	<b>165.066,98</b>
A. Bénéfice ( Perte) reporté	165,066.98	191.948,07
B. Résultat de l'exercice	18.961,44	-26.881,09
VI. Subsides en capital	0,00	0,00
<b>PROVISIONS</b>	<b>64.500,00</b>	<b>87.500,00</b>
VIII. Provisions pour bourses	64.500,00	87.500,00
<b>DETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
VIII. Dettes à plus d'un an	0,00	0,00
IX. Dettes à un an au plus	0,00	0,00
X. Comptes de régularisation	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>250.528,42</b>	<b>254.566,98</b>

## COMPTE DE RESULTATS

2019 2018

<b>I. Produits</b>	<b>31.837,20</b>	<b>7.785,00</b>
A. Dons et legs	31.837,20	7.785,00
B. Autres produits		
<b>II. Charges</b>	<b>-12.673,70</b>	<b>-34.500,00</b>
A. Attribution bourses	-30.750,00	-32.250,00
B. Services et biens divers	-4.923,70	0,00
C. Provisions pour bourses (dotations +, utilisations et reprises -)	23.000,00	-2.250,00
III. Bénéfice d'exploitation	<b>19.163,50</b>	<b>-26.715,00</b>
IV. Produits financiers	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
V. Charges financières ( frais de banque)	<b>-202,06</b>	<b>-117,09</b>
VI. Bénéfice (Perte) courant	<b>18.961,44</b>	<b>-26.831,09</b>
VII. Produits exceptionnels		
VIII. Charges exceptionnelles	0,00	-50,00
IX. Impôts sur le résultat	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>X. RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>18.961,44</b>	<b>-26.881,09</b>

## BUDGET

	Budget 2020	Budget 2019
I. Produits	<b>32.000,00</b>	<b>10.000,00</b>
A. Dons et legs	32.000,00	10.000,00
B. Autres produits		
II. Charges	<b>-32.500,00</b>	<b>-34.000,00</b>
A. Attribution bourses	-29.500,00	-30.000,00
B. Services et biens divers	-3.000,00	-4.800,00
C. Provisions pour bourses (dotations +, utilisations et reprises -)	0,00	0,00
III. Bénéfice d'exploitation	<b>-500,00</b>	<b>-24.000,00</b>
IV. Produits financiers	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
V. Charges financières ( frais de banque)	<b>-120,00</b>	<b>-120,00</b>
VI. Bénéfice courant (+)	<b>-619,00</b>	<b>-24.119,00</b>
VII. Produits exceptionnels		
VIII. Charges exceptionnelles		
IX. Impôts sur le résultat	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
X. Résultat de l'exercice	<b>-619,00</b>	<b>-24.119,00</b>



